

FETE ANNUELLE 2017
Concours des vélos fleuris

Je soussigné (e)
autorise ma fille (mon fils)
à participer

- au concours des vélos fleuris

le dimanche 10 septembre 2017 à 10h30
place du foirail

- au défilé en ville **à partir de 15h30**

Nom et prénom de l'enfant :

Age : ..

Fait à Maringues le :

Signature

A remettre à l'école avant le 30 juin 2017

Ou à la mairie avant le 30 Août 2017

Droit à l'image

La commune de Maringues peut être amenée à prendre des photographies ou des vidéos de votre enfant pendant toute la durée de la fête et à les utiliser sur tous ses supports de communication sans limite de temps ni de lieu.

La Commune de Maringues se réserve la possibilité de céder les droits d'utilisation de ces photos aux journaux locaux qui pourront les utiliser dans les mêmes conditions. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photographie ou en vidéo au cours de cette manifestation nous vous remercions de faire une lettre indiquant votre refus.

Cette lettre devra être jointe à la présente inscription.